

INFOS À DOMICILE

Mairie 33 bis avenue du Bourg 38300 DOMARIN

N° 05-2023

- CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le lundi 10 juillet à 20h.
- AGENCE POSTALE: Elle est actuellement fermée jusqu'au 25 juin. Le courrier déposé dans la boîte sera récupéré directement par les services postaux.
- BIBLIOTHÈQUE: Fermeture annuelle le vendredi 21 juillet après la permanence.
- <u>APPEL A CANDIDATURE</u> pour un poste à temps partiel (10 heures par semaine) pendant le temps de cantine. Déposer CV + lettre de motivation en mairie.
- DÉCLARATION D'UN BIEN IMMOBILIER PAR LES PROPRIÉTAIRES: La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée. Néanmoins elle est maintenue sur les résidences secondaires ou sur les locaux vacants. C'est pourquoi, jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ou vous rendre directement au Service des Impôts dont vous dépendez.
- MOUSTIQUES: Limiter la prolifération du moustique est l'affaire de tous! Afin de lutter contre la prolifération des moustiques, il est conseillé de ne pas laisser stagner l'eau dans les soucoupes de pots de fleurs, le mobilier de jardin (pieds de parasols...), les jouets, les terrasses sur plots, les toits terrasses, les coffrets techniques, d'empêcher l'accès aux tabourets d'évacuation des eaux pluviales et aux bidons de stockage d'eaux pluviales, etc. Des piscines inutilisées ou des bâches peuvent également constituer un gîte larvaire. La suppression des gîtes consiste à vider les collections d'eau quand cela est possible (solution à privilégier), les couvrir d'un couvercle étanche ou de voiles moustiquaires, les remplir de sable ou de gravillon, etc.
- FERME DE L'ÉPALLUD: Visite du site de maraîchage le jeudi 22 juin à 18h, Marché de 18h30 à 19h30 suivi d'un concert avec une lecture musicale autour de l'œuvre d'Antonio Gamoneda.
- MARCHÉ DE PRODUCTEURS: Prochain marché le vendredi 30 juin de 18h à 21h. Buvette et restauration organisées par le Comité des Fêtes. Nous vous attendons nombreux!
- VIE ASSOCIATIVE :
 - Assemblée Générale de l'ASD Football, vendredi 23 juin à 19 h à la salle de la Ferronnière.
 - <u>Kermesse du Sou des Ecoles</u>, samedi 24 juin, à la Ferronnière. Dès 11h, spectacle des enfants de l'école élémentaire, suivi d'un barbecue/frites et glaces! L'après-midi, place aux jeux, surprises et nouveautés cette année!
 - Après-midi Country le dimanche 25 juin à partir de 14h à la salle de la Ferronnière.
 - <u>Concert « Montagnes... et autres sommets »</u> de la Chorale Adèle & Cie à l'église de Domarin le dimanche 25 juin à 18h, suivi du pot de l'amitié. Participation libre.

Le Maire, Alain MARY

Téléphone: 04 74 93 18 67 - E-mail: mairie@domarin.fr - www.domarin.fr